

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 117 (1991)
Heft: 23

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
SIC Yverdon-Grandson, Yverdon-les-Bains	Yverdon-les-Bains/VD, décoration du centre de la ville, CI	Professionnels ou non-professionnels ayant leur domicile dans un canton romand	31 oct. 91	21/91 B 154
Canton du Valais, Home haut-valaisan Saint-Joseph pour personnes âgées, La Souste	Département des maladies chroniques du Home de La Souste/VS, CP	Architectes domiciliés ou établis avant le 1 ^{er} janvier 1991 dans le canton du Valais ou originaires de ce canton	4 nov. 91	
Commune de Fribourg	Aménagement du secteur jardin de Pérolles, CP	Architectes domiciliés ou établis avant le 1 ^{er} janvier 1991 dans le canton de Fribourg ou originaires de ce canton et inscrits au registre des personnes autorisées dans le canton où ils pratiquent	5 nov. 91	17/91 B 126
Comune di Gravesano TI	Attrezzature ed edifici di interesse pubblico, Gravesano, CP	Professionisti del ramo che al momento dell'iscrizione (20 giugno 1991) soddisfinno il requisito seguente; iscrizione all'albo degli architetti OTIA	25 nov. 91	
Commune de Diessenhofen/TG	Ecole à Diessenhofen, CP	Architectes domiciliés ou établis avant le 1 ^{er} janvier 1991 dans les districts de Andelfingen, Diessenhofen, Frauenfeld, Steckborn ou Stein a. R. ou originaires des communes du district de Diessenhofen	29 nov. 91	
Commune de Steckborn/TG	Presqu'île Feldbach, Steckborn, concours à deux degrés	Architectes domiciliés ou établis avant le 1 ^{er} janvier 1991 dans les cantons de Thurgovie, Schaffhouse ou Saint-Gall ou originaires de ces cantons	30 nov. 91	
Association valaisanne des entrepreneurs	Bâtiment corporatif de l'Association, Sion, CP	Architectes inscrits au Registre cantonal des architectes et établis en Valais avant le 1 ^{er} janvier 1991	13 déc. 91	17/91 B 127
Rudolf Kurth, Berne	Bâtiment de services, Worblaufen est, CI	Architectes et planificateurs domiciliés ou établis dans le canton de Berne au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1990, ou originaires de ce canton	16 janv. 92	
Corum, Ries Bannwart & Co. SA, La Chaux-de-Fonds	Siège de l'entreprise horlogère Corum, La Chaux-de-Fonds, CP	Architectes suisses ou résidant en Suisse ayant obtenu leur diplôme d'architecte dans une école suisse entre le 31 juillet 1986 et le 3 juillet 1991	31 janv. 92	15- 16/91 B 119
Commune de Givisiez/FR	Succursale de la Banque Raiffeisen, logements, CP	Architectes domiciliés ou établis sur le territoire du canton de Fribourg et inscrits au registre cantonal des personnes autorisées	14 fév. 92	suit
Fondation «Urnerische Eingliederungs - und Arbeitswerkstätte Altorf/UR	Habitation pour invalides, CP	Architectes établis ou domiciliés dans les cantons d'Uri, Schwyz, Obwald ou Nidwald au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1989 ou originaires du canton d'Uri	17 février 92	
Ville de Genève	Aménagement du carrefour rue de Lyon - rue des Délices - Bâtiment HLM CI + CP	Architectes du canton de Genève ou domiciliés dans le canton et inscrits au tableau des mandataires professionnellement qualifiés, ainsi que tout architecte originaire du canton; étudiants de l'EIG, de l'EAUG ou des EPF avec 6 semestres révolus	28 fév. 92	17/91 B 126
Ville d'Opfikon/ZH	Extension de la colonie pour personnes âgées Gibeleich, CP	Architectes établis ou domiciliés en ville d'Opfikon au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1991 ou originaires de celle-ci	28 février 92	
Couverture des voies CFF à Saint-Jean, Genève	Ville de Genève, CP	Architectes établis ou domiciliés au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1990 dans le canton de Genève ainsi que les architectes genevois domiciliés hors du canton et inscrits au REG A ou B	27 mars 92 (30 sept.- 28 oct. 91)	20/91 B 146

Conseil municipal de Kreuzlingen/TG	Salle municipale avec Hôtel de Ville	Architectes établis ou domiciliés dans les cantons de Saint-Gall, Appenzel Rhodes Intérieures/Extérieures et Principauté de Liechtenstein au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1991	3 avril 92 (1 ^{er} déc. 91)
Conseil d'Etat du canton de Nidwald	Bâtiments et aménagement sur le site de l'Hôtel de Ville de Stans, CP	Architectes établis ou domiciliés au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1988 dans les cantons de Lucerne, Schwyz, Nidwald, Obwald ou Zoug, ainsi que les architectes originaires du canton de Nidwald domiciliés en Suisse	4 mai 92

Nouveau dans cette liste

Etat de Vaud, Service des bâtiments	Bâtiment de la police de sûreté, Le Mont-sur-Lausanne/VD, CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat, domiciliés ou établis dans le canton de Vaud au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1991 ou originaires du canton et répondant aux critères de reconnaissance	6 avril 92	23/91 B 169
-------------------------------------	--	---	------------	----------------

Exposition

Commune d'Orbe/VD	Bâtiment administratif (concours sur invitation)	Collège de Chantemerle, Orbe, jusqu'au 2 novembre 1991. Heures d'ouverture : 17 à 20 heures.
-------------------	--	--

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives. **Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement à la rédaction de SI+A, tél. 01/2015536.**

Carnet des concours

Concours international pour le réaménagement du stade olympique de Bergisel, Innsbruck (Autriche)

Résultats

La Municipalité d'Innsbruck, en Autriche, a lancé un concours international d'idées pour la reconversion du stade de Bergisel, concours qui a reçu l'approbation de l'Union internationale des architectes (UIA).

Conçu pour accueillir les compétitions de saut à skis des Jeux olympiques d'hiver en 1964 et 1976, ce stade, d'une capacité de 60 000 spectateurs, est actuellement utilisé pour des manifestations sportives et culturelles. L'objet du concours était de concevoir des projets de reconversion du stade en centre multifonctionnel, l'élément principal de la recherche portant sur la toiture.

Jury

Président: M. Manfred Sabatke, architecte (Allemagne). Vices-présidents: MM. Andreas Fellerer, architecte (Autriche); Peter Zumthor, architecte (Suisse). Membres: MM. Romuald Niescher, maire d'Innsbruck; Bruno Wallnöfer, conseiller municipal; Rudolf Krebs, maire adjoint; Michael Passer, maire adjoint (Autriche); Massimo Majowiecki, ingénieur (Italie); Herrmann Rühle, ingénieur (Allemagne); Arnold Klotz, chef du département de l'Urbanisme de la ville d'Innsbruck; Hans Ostler, membre du Comité de la Fédération internationale de ski (FIS), (Allemagne). Suppléants: M. Eraldo Consolascio, architecte (Suisse); M^{me} Erika Schmeissner Schmid, urbaniste (Autriche); MM. Fotlis Zoulas, architecte (Italie); Harald Hummel (Autriche); Jiri Vendl (Autriche).

Palmarès

1^{er} prix: Ludwig Thalheimer (Italie). Collaborateurs: G. Giesinger, G. Dollning, H. Majer.

2^e prix: Manfred Wickenhauser (Autriche). Collaborateurs: M. Wickenhauser, S. Loos, P. Rajakovics, AZ3, H. Klug.

3^e prix: Sergio Jontof Hutter (Italie), en association avec A. de La Pierre, E. Di Ravosenda, M. Garavoglia, F. Ossola, M. Bassignana, G. Jacazio, B. Piombo. Collaborateurs: M. Barbero, Y. Campagnoli, A. Giaccone, L. Herrle, P. Müller, P. Revelli, F. Campobasso.

Mentions: Reinhardt Honold (Autriche), en association avec Christian Aste. Collaborateurs: E. Fuchs, A. Mederer, D. Neurauter, L. Honold-Waltl.

Robert Tavernor (Royaume-Uni), en association avec Joseph Rykwert. Collaborateurs: G. Hunt, S. Thurlow, S. Trkuija, D. Vila Domini, M. Iovell, D. Burns, J. Taylor, P. Cunningham.

Gunther Wawrik (Autriche), en association avec Erich Schromm. Collaborateurs: M. Eckel, H. Niedermeyer, G. Wawrik. Ilmo Valjakka (Finlande), en association avec Erkki Juva. Collaborateurs: P. Imaditdin, K. Mökkala, A. Dmitriev, J. Kyherölnen.

Endrik Morlock (Allemagne). Collaborateurs: J. Dittler, S. Schwarz, J. Schonjahn, H. Hofmann, S. Mühlbauer, M. Müller, R. Fleckenstein.

Le jury a apprécié la démarche du projet lauréat, qui se caractérise par l'attention scrupuleuse qui a été accordée au site de Bergisel, à son histoire, ainsi qu'à sa vocation culturelle et fonctionnelle aux abords de la ville d'Innsbruck. Cette contribution apporte une solution novatrice du problème que pose la symbiose entre les manifestations culturelles et sportives, dans le site très particulier de la ville d'Innsbruck.

Bâtiment administratif de la commune d'Orbe – Concours sur invitation

Résultats

Jury

Président: M. Claude Recordon, syndic, Orbe. Vice-président: M. Mario Bevilacqua, architecte, Lausanne. Membres: MM. Michel Roy, municipal des finances et travaux, Orbe; Ivan Kolecek, architecte, Lausanne; Yves Braunschweig, architecte-économiste, Lausanne. Suppléants: MM. Olivier Regamey, architecte, Orbe; Jacques Michaud, président de la commission d'urbanisme, Orbe. Experts: M^{me} Christine von Buren, architecte, Section des monuments historiques, Lausanne; MM. Jean-Marc Vallotton, urbaniste-conseil, Lausanne; Jean-Marc Narbel, ingénieur civil, Montreux.

Palmarès

1^{er} prix: Bureau Thibaud et Zingg, Chavornay

2^e prix: Bureau Marc Ruetschi, Lausanne

3^e prix: Bureau Baudat et Ferrario, Orbe.

Les projets sont exposés en l'aula du Collège de Chantemerle, à Orbe, du mercredi 23 octobre au samedi 2 novembre 1991, de 17 à 20 heures.

Bâtiment de la police de sûreté, Le Mont-sur-Lausanne

Ouverture

Ce concours est organisé par le Service des bâtiments de l'Etat de Vaud, dans le cadre du crédit accordé pour l'étude d'un agrandissement du Centre de la Blécherette, en vue d'y transférer la police de sûreté (Blécherette, 3^e étape).

Jury

MM. Jean-Pierre Dresco, architecte, chef du Service des bâtiments de l'Etat de Vaud, Lausanne, président; Pierre Aepli, commandant de la police cantonale vaudoise, Lausanne; Alessandro Anselmi, architecte, Rome; Roger Diener, architecte, Bâle; Roland Mosimann, architecte, Pully (mandaté pour la programmation); Raoul Pastrana, architecte, Paris; Jacques-François Prader-vand, chef de la police de sûreté, Lausanne; Bernard Schmutz, ingénieur, municipal des travaux, Mont-sur-Lausanne; André Stoudmann, commandant de la police cantonale neuchâteloise, Neuchâtel. Suppléants: MM. Marc Brunn, architecte, Carouge/Genève; Bernard Béchollet, chef administratif de la police de sûreté, Lausanne; Jacques-Victor Piteloud, architecte, Service des bâtiments, Lausanne. Experts: MM. Emmanuel Dubochet, chef des Services techniques, police cantonale, Lausanne; Robert Ginestet, architecte-urbaniste, Service de l'aménagement du territoire, Lausanne; François-Joseph Z'Graggen, architecte, Service des bâtiments, Lausanne.

Participation

Le concours est ouvert à tous les architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, domiciliés ou établis sur le territoire du canton de Vaud au moins depuis le 1^{er} janvier 1991, ainsi qu'aux architectes originaires du canton de Vaud, établis hors du canton et répondant aux critères de reconnaissance du Conseil d'Etat vaudois.

En outre, les architectes suisses ont été invités à participer au concours:

M^{mes} Stéphanie Cantalou, Berne; Claudine Lorenz, Sion; Chantal Scaler, Genève; MM. Raffaele Cavadini et Michele Arnaboldi, Locarno; Yvan Chappuis et Pierre-André Simonet, Fribourg; Jean-Claude Chevillat, Porrentruy; Enrico Repele, Neuchâtel.

Inscriptions

Les inscriptions devront se faire par écrit; le récépissé attestant du versement d'une finance d'inscription de Fr. 300.— au CCP 10-545-8, Etat de Vaud, Administration des finances, Lausanne, avec mention au dos du bulletin «Centre de la Blécherette 3, compte N° 9311027», devra être joint à la demande d'inscription. Cette somme sera remboursée aux concurrents qui rendront un projet admis au jugement.

Prix et achats

Une somme de Fr. 120 000.— est mise à disposition du jury pour l'attribution de sept à neuf prix. Une somme de Fr. 25 000.— est en outre réservée à d'éventuels achats.

Délais

Remise des projets: 6 avril 1992.

Remise des maquettes: 30 avril 1992.

Adresse de l'organisateur

Service des bâtiments de l'Etat. Concours pour le bâtiment de la police de sûreté, place de la Riponne 10, 1014 Lausanne. Tél. 021/316 73 00.

Actualité

Les conséquences de la réunification européenne pour les chemins de fer

Après un séminaire de l'UIC

Pour la première fois, un séminaire international a réuni des responsables politiques, des experts des grands organismes internationaux de financement et les dirigeants des réseaux ferroviaires pour débattre en commun des problèmes posés aux chemins de fer par la récente réunification de l'Europe.

Cette manifestation, organisée par l'Union internationale des chemins de fer (UIC) le 13 juin à Paris, s'est déroulée en présence de quelque 60 représentants du monde ferroviaire dont les dirigeants de l'ensemble des réseaux d'Europe centrale et orientale. L'objectif consistait tout d'abord à décrire le contexte politique et économique dans lequel devra s'inscrire le développement des réseaux de chemin de fer concernés, avant d'évoquer les solutions envisageables pour financer ces mesures de restructuration et de modernisation. Les débats étaient animés par M. G. Kienbaum, ancien ministre de RFA.

En ouvrant le séminaire, M. Peter Langager, président de l'UIC, a rappelé que malgré la coupure intervenue entre les deux parties de l'Europe en 1945, les chemins de fer de l'Ouest et de l'Est n'ont pas cessé, grâce à l'UIC, de coopérer et de développer des normes communes. Aujourd'hui, ces formes de coopération ne sont cependant plus suffisantes et il faut se fixer comme objectif la création d'un véritable système de transport paneuropéen. La définition d'un plan d'action dans le cadre de l'UIC doit y contribuer.

Parmi les personnalités qui sont intervenues au cours de cette journée, il convient de citer notamment l'ancien ministre français et ancien commissaire européen Edgard Pisani, qui a coprésidé les travaux du groupe de réflexion «Transport 2000 Plus», MM. Jan C. Terlouw, secrétaire général de la Conférence européenne des ministres des transports (CEMT), Albrecht Frohn-meyer, de la Direction générale Transports de la Commission des communautés européen-

nes, H. J. Apitz, responsable des problèmes d'infrastructure au département Europe de la Banque mondiale, T. Baudon, représentant la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), Duborg, vice-président de la Banque européenne d'investissement (BEI) et Peter von Lindener Wildau, de la Kreditanstalt für Wiederaufbau.

La deuxième partie du séminaire était consacrée à une présentation par les dirigeants des entreprises de chemin de fer d'Europe centrale et orientale, des plans et des stratégies déjà mises en œuvre pour permettre la transition vers un système d'économie de marché. Les maîtres mots de ces interventions ont été productivité, compétitivité, qualité de service, assainissement sur le plan économique et financier, collaboration internationale. C'est dans ce sens que se sont exprimés en évoquant les plans de leurs réseaux, MM. Ivo Malina, directeur général des Chemins de fer tchécoslovaques (CSD), Racz-kiewicz, directeur général adjoint des Chemins de fer polonais (PKP), Peter Münschwander, responsable des secteurs production et technique au Directoire de la Deutsche Reichsbahn (DR), Nikola Zurkovic, directeur général des chemins de fer yougoslaves (JZ), T. Groza, président des chemins de fer roumains (CFR) et Janos Csaradi, directeur des Chemins de fer hongrois (MAV).

Ce premier séminaire sur le thème est/ouest a été riche en enseignements. Il a permis de cerner les domaines et les conditions dans lesquels les plans de développement des réseaux peuvent trouver un appui déterminant de la part des organismes internationaux de financement. Il a également fourni une occasion de mieux identifier les domaines dans lesquels les chemins de fer devaient faire preuve de réalisme. Les plans d'avenir des chemins de fer ne pourront jamais ignorer la notion de justification économique; cela peut impliquer une distinction entre des projets réalisables à court terme dans des condi-